

14 décembre 2017

Plan d'amélioration du réseau de Bus d'Île-de-France 90 lignes de bus renforcées

Dans le cadre de la « Révolution dans les transports », Valérie Pécresse a décidé de renforcer massivement l'offre de bus en Île-de-France, car c'est le mode de transport qui permet de déposer les voyageurs au plus près de chez eux. Le conseil d'Île-de-France Mobilités a donc voté hier la modification de plus de 90 lignes de bus dans l'ensemble de la Région.

En seulement 2 ans, ce sont près de 250 lignes de bus qui ont été modifiées pour améliorer les conditions de transports de milliers de Franciliens. Avec cette décision, Ile-de-France Mobilités aura fait progresser le budget annuel consacré au réseau de bus de plus de 100 millions d'euros depuis 2016.

Pour **Valérie Pécresse**, Présidente d'Île-de-France Mobilités : « Dans le cadre de la « Révolution dans les transports », nous avons longuement travaillé avec les élus locaux, les opérateurs de transports et les voyageurs pour qu'il y ait une meilleure offre de bus en Île-de-France. Ils doivent passer plus souvent, plus longtemps, notamment la nuit et le week-end et tenir compte des évolutions de chaque territoire, des nouveaux quartiers, des bassins d'emplois. Cela peut également être une réponse immédiate pour les voyageurs de grande couronne qui n'ont accès à aucun moyen de transports. C'est pour cette raison que nous modifions certaines lignes, que nous en créons de nouvelles. En deux ans, nous avons déjà amélioré 250 lignes de bus, en portant un effort tout particulier sur le réseau de bus de nuit Noctilien, qui monte en puissance et remplace le réseau ferré lorsque celui-ci est fermé. »

Adapter le service aux besoins des voyageurs

Afin d'offrir un service plus continu dans le temps et à mieux répondre tant aux évolutions des rythmes de vie qu'aux évolutions urbaines en cours, les améliorations peuvent porter sur :

- Davantage de bus aux heures de pointe afin d'améliorer les conditions de confort des voyageurs,
- Davantage de bus aux heures creuses en semaine et le week-end afin de mieux répondre aux besoins pendant ces périodes,
- Prolonger les horaires en soirée,
- Adapter les itinéraires, de fréquences et d'amplitudes pour la desserte de nouveaux quartiers, de services publics, des zones d'activités ou de loisirs,
- Poursuivre du déploiement du plan Noctilien avec le prolongement et le renfort de plusieurs.

Lors de ce Conseil, en prenant en compte les lignes modifiées du réseau Noctilien, **90 lignes** (20 pour le réseau exploité par la RATP et près de 70 lignes en petite et grande couronne) font l'objet de modifications.



Contacts Presse

→ Sébastien Mabile : 01 47 53 28 42 – sebastien.mabile@stif.info
→ Hélène Duguet : 01 82 53 80 90 – helene.duguet@stif.info